

ÉTUDE ASSOCIATION E-ENFANCE / 3018 CAISSE D'ÉPARGNE SUR LE HARCÈLEMENT ET CYBERHARCÈLEMENT DES MINEURS

09 octobre 2024



CONFÉRENCE DE PRESSE



Jacques-Olivier Hurbal,
Directeur du Développement
Caisse d'Épargne



Justine Atlan,
Directrice générale de
l'Association e-Enfance / 3018



Samuel Comblez,
Psychologue, directeur du 3018
et directeur général adjoint de
l'Association e-Enfance / 3018



Sandrine Ziza,
Directrice
Banque-Finance-Assurance
Institut Audirep

JACQUES-OLIVIER HURBAL



Directeur du Développement Caisse d'Epargne

CAISSE D'EPARGNE MÉCÈNE DE L'ASSOCIATION E-ENFANCE / 3018



JUSTINE ATLAN



Directrice générale de l'Association e-Enfance / 3018

EN CHIFFRES : A PROPOS DE L'ASSOCIATION E-ENFANCE / 3018

Le 3018 est devenu, en septembre 2023, numéro unique pour accompagner les jeunes victimes de harcèlement et de violences numériques

77 000

appels
au premier
semestre 2024

160 000

estimation du nombre de contact 2024

Vs

50 000

en 2023

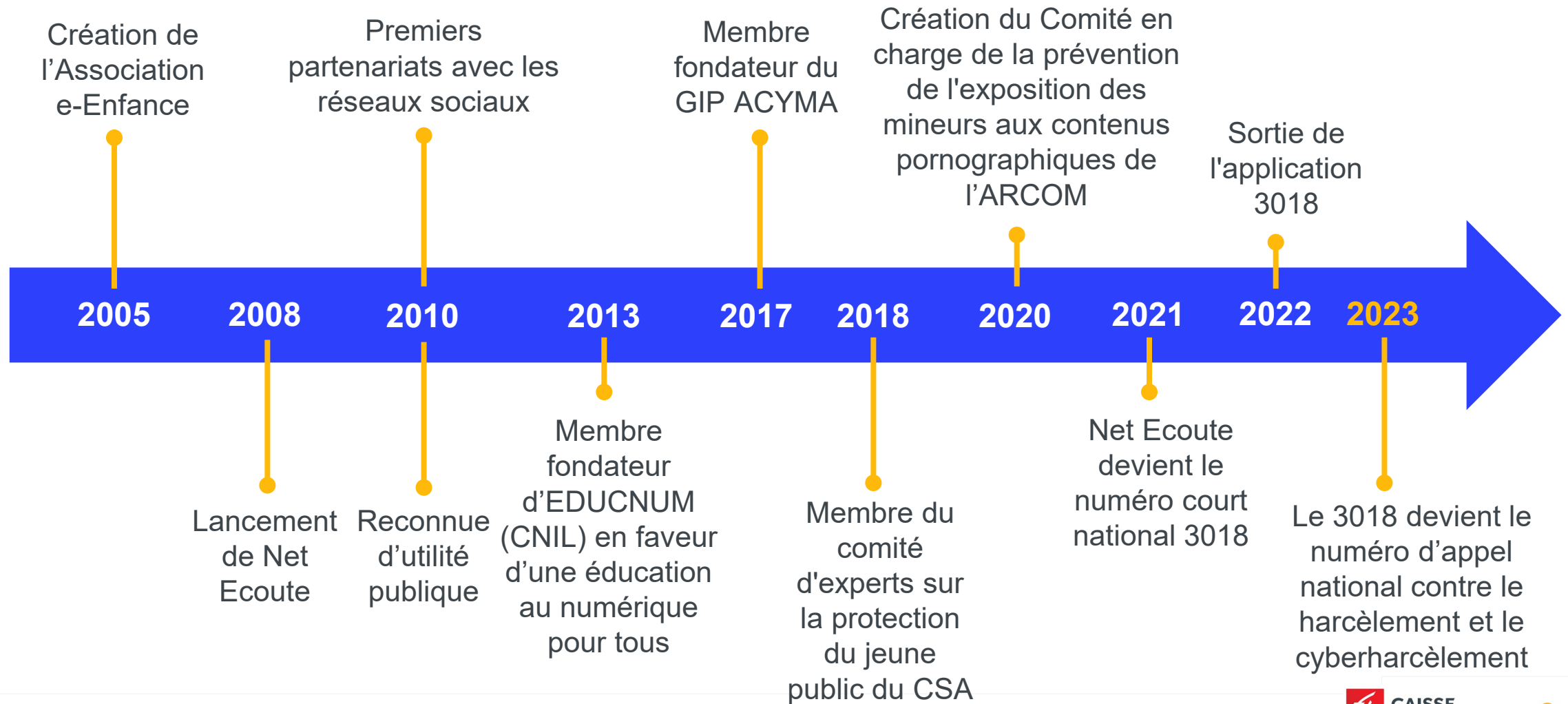
1 heure
pour faire supprimer un contenu
auprès des réseaux sociaux

200 000 jeunes sensibilisés
chaque année



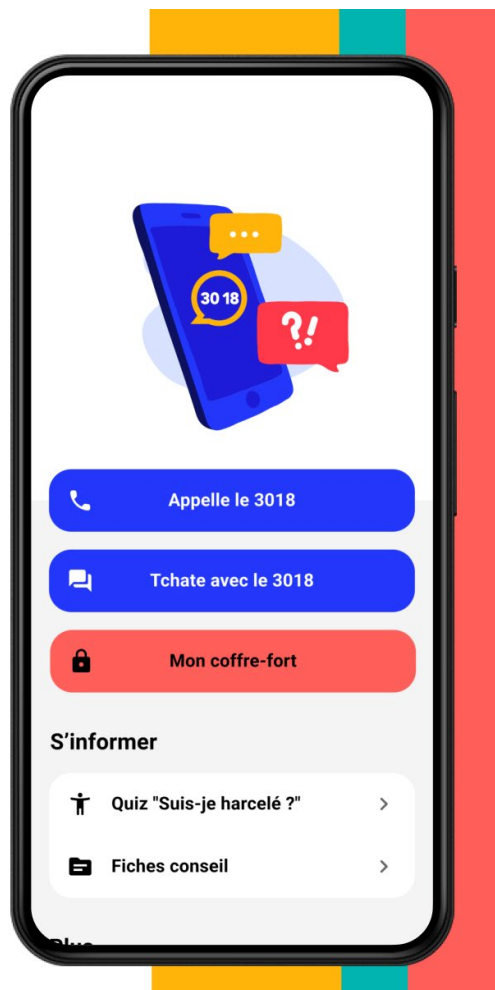
Gratuit, anonyme et confidentiel, le 3018 est accessible 7 jours/7 de 9 heures à 23 heures, par téléphone, sur 3018.fr par Tchat en direct, via Messenger et l'App 3018.

19 ANS AU SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE SUR INTERNET ET L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE



QU'EST-CE QUE LE 3018 ?

Le 3018, c'est une application pour une prise en charge globale et rapide des victimes



SANDRINE ZIZA & SAMUEL COMBLEZ



*Directrice Banque-Finance-
Assurance
Institut Audirep*



*Samuel Comblez,
psychologue,
directeur du 3018
et directeur général adjoint de
l'Association e-Enfance/3018*

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

ÉTUDE CAISSE D'ÉPARGNE - ASSOCIATION E-ENFANCE/3018 SUR LE HARCELÈMENT ET LE CYBERHARCÈLEMENT CHEZ LES 6 - 18 ANS

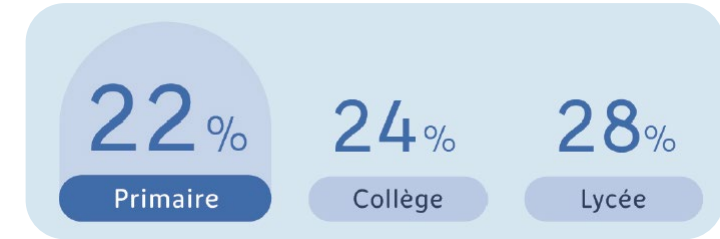
- Etude online réalisée par l'institut Audirep en mai 2024 pour l'Association e-Enfance / 3018 avec le soutien de la Caisse d'Épargne. 1 602 binômes de parents-enfants de 6 à 18 ans scolarisés ont été interrogés (soit 3 204 répondants au total).
 - **36 % des 6 - 18 ans ont été au moins une fois concernés par le harcèlement ou le cyberharcèlement**
 - **23 % des enfants déclarent avoir été confrontés au moins une fois au cyberharcèlement (vs 18 % en 2023) et 24 % au harcèlement**

UN REGARD INÉDIT SUR LE HARCÈLEMENT, UN FLÉAU BANALISÉ QUI TOUCHE DAVANTAGE LES PLUS JEUNES

- **24 %** des enfants de 6 à 18 ans ont été confrontés au moins une fois à du harcèlement, des violences répétées qui sont majoritairement vécues en milieu scolaire : **80 %** au sein de l'établissement scolaire et 17 % dans le cadre d'une activité extra-scolaire.
- Ce phénomène banalisé inquiète encore davantage puisqu'il concerne majoritairement les enfants les plus jeunes : **27 %** des élèves de primaire ont été confrontés au moins une fois à du harcèlement (contre 25 % au collège et 19 % au lycée).

RÉSEAUX SOCIAUX ET MESSAGERIES : UNE UTILISATION ET UNE ADDICTION PRÉCOCES

- **Une dépendance au smartphone : 22 %** des élèves de primaire ne peuvent se passer de leur téléphone pendant plus d'une heure.
- **L'exposition aux réseaux sociaux : 67 %** des enfants en primaire sont déjà inscrits sur les réseaux sociaux et messageries, malgré l'interdiction d'accès aux moins de 13 ans. Ce chiffre s'élève à **93 %** au collège et à **96 %** au lycée.



TOP 3 des
réseaux sociaux
les plus utilisés
par les 6-18 ans



UNE MÉCONNAISSANCE DES USAGES CHEZ LES PARENTS

- Les parents interrogés expriment quant à eux leur désarroi face à cette hyper-connexion, mais se trouvent dans une situation paradoxale. **71 %** des parents reconnaissent ne pas avoir une vision claire des agissements de leur enfant en ligne, alors que **70 %** d'entre eux sont conscients des risques encourus (contre 35 % des enfants).
- De la même manière, **93 %** sont conscients des impacts de l'usage d'internet et des réseaux sociaux sur le comportement de leur enfant (+ 4 points vs 2023).
- Les risques identifiés par les parents :



LE CYBERHARCÈLEMENT DÈS LE PRIMAIRE...

- **23 %** des 6-18 ans ont été confrontés au moins une fois à du cyberharcèlement, un phénomène en hausse depuis l'année passée (18 % en 2023**) et **22 %** d'entre eux déclarent en avoir été témoins.



...ET SUR WHATSAPP PRIORITAIREMENT



DE LOURDES CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ MENTALE ET PHYSIQUE

► Une souffrance jugée extrême pour **1 victime sur 3**

++ pour les filles ++ victimes de harcèlement



58%

ont perdu confiance en eux ou se sont dévalorisés.

57%

ont rencontré des **difficultés dans leur scolarité** ou leurs études.

43%

ont eu envie de se venger en faisant pareil.

29%

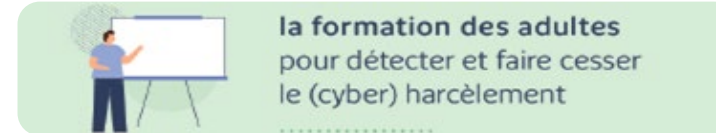
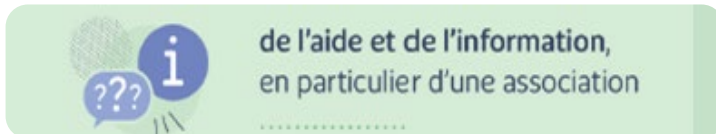
ont été jusqu'à **penser au suicide**.

DES MOTIVATIONS QUI PARTICIPENT À LA PROGRESSION DE LA RÉCIDIVE DES AUTEURS



DES PARENTS EN ATTENTE D'ACTIONS CONCRÈTES

- **Démunis, les parents mettent en place des actions de prévention**
(communication de consignes de sécurité, mise en garde verbale)
- **67 % des parents** jugent utile l'interdiction d'accès aux réseaux sociaux aux enfants de moins de 15 ans comme mesure préventive.
- **90 % sont en attente d'actions concrètes :**



LE 3018, UNE SOLUTION POUR LES PARENTS ET LES ENFANTS

- Une bonne notoriété du 3018 en comparaison avec les autres lignes d'écoute*
- Mais qui doit être améliorée pour pouvoir être connue de tous les enfants.



* Etude Opinion Way pour e-Enfance / 3018, septembre 2023 :
- notoriété du 3018 : 18% tout public

JUSTINE ATLAN



Directrice générale de l'Association e-Enfance / 3018

LES CHIFFRES À RETENIR

Les 6-10 ans, largement victimes

**25% des élèves de primaire
ont été confrontés à du harcèlement**

Ils en sont plus victimes
que les collégiens et les lycéens

**20% des élèves de primaire
ont été confrontés à du cyberharcèlement**

Ils en sont presque autant victimes
que les collégiens

Les réseaux sociaux, de plus en plus problématiques

**67% des primaires sont inscrits sur
les réseaux sociaux**

dont 65% des 6-8 ans

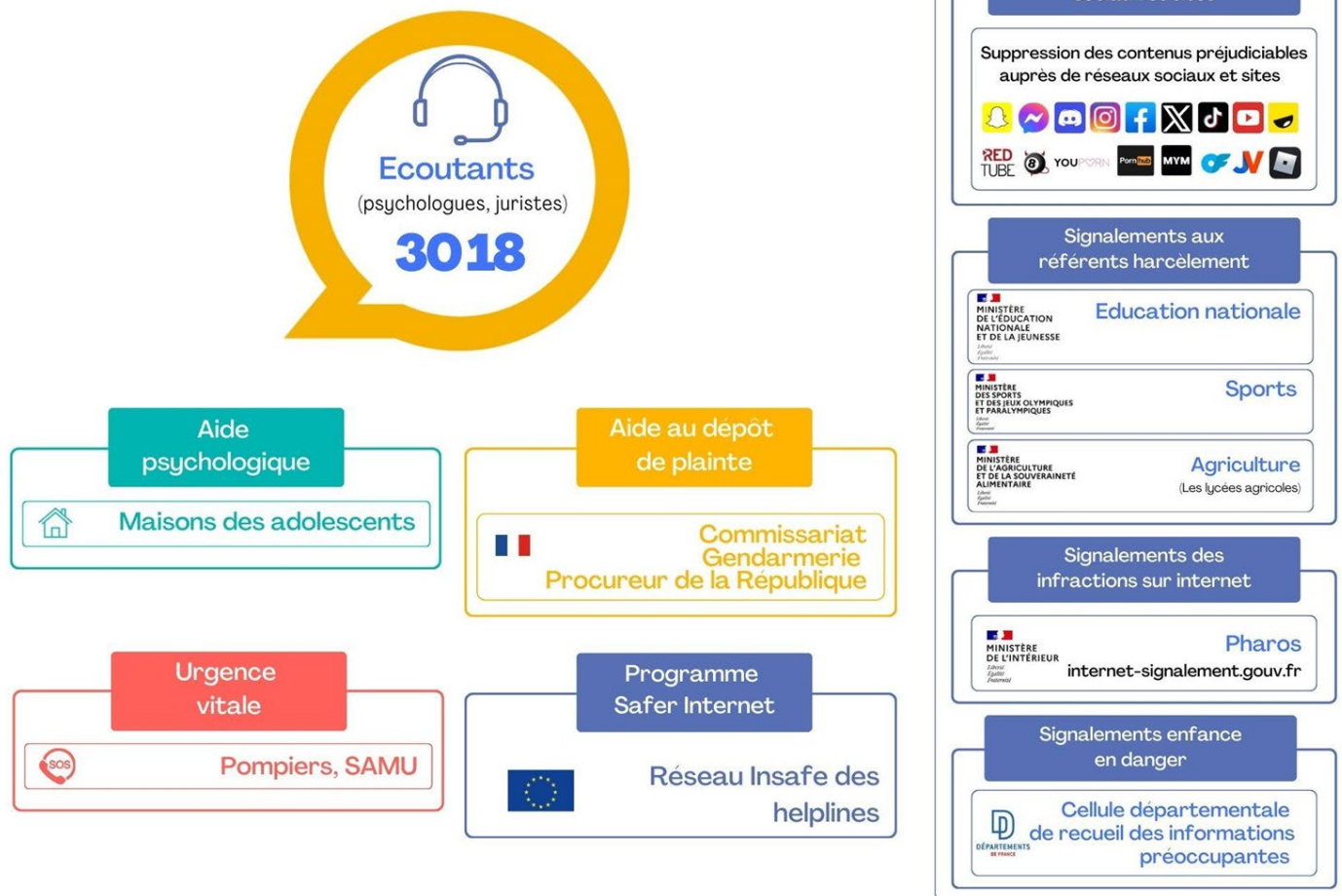
Bien qu'ils soient interdits au moins de 13
ans

**44% des enfants cyberharcelés
l'ont été sur WhatsApp**

**67 % des parents jugent utile
l'interdiction d'accès aux réseaux sociaux
aux moins de 15 ans**

QUE FAIRE EN CAS DE CYBER-HARCÈLEMENT ?

Contactez le 3018 par téléphone, par Tchat sur 3018.fr , via Messenger et l'App3018



JACQUES-OLIVIER HURBAL



Directeur du Développement Caisse d'Epargne

— QUE FAIT CAISSE D'EPARGNE POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES ?

Une assistance psychologique en cas de harcèlement / cyberharcèlement dans ses contrats d'assurance scolaire et santé :

- ✓ Une assistance activable via l'option assurance scolaire de l'assurance habitation ou via l'assurance santé proposées par Caisse d'Epargne.
- ✓ L'accès à un réseau de plus de 1 500 psychologues cliniciens partout sur le territoire, sans besoin de pièce justificative.
- ✓ Jusqu'à cinq entretiens téléphoniques par bénéficiaire et pour les mineurs jusqu'à trois entretiens en face à face.

Q&A



Jacques-Olivier Hurbal,
Directeur du Développement
Caisse d'Epargne



Justine Atlan,
Directrice générale de
l'Association e-Enfance / 3018



Samuel Comblez,
Psychologue, directeur du 3018
et directeur général adjoint de
l'Association e-Enfance / 3018



Sandrine Ziza,
Directrice Banque-Finance-Assurance
Institut Audirep